

SGAP de Lille

Mouvement d'humeur à Lens

Il y a bien des raisons qui contribuent, chaque jour, au ras-le-bol grandissant ressenti par une majorité de nos collègues de la BAC de Lens...

La crise, la RGPP, la compression des effectifs, les budgets en baisse, une politique du chiffre contre-productive, j'en passe et des meilleures. Les 30 fonctionnaires de la BAC lennoise ne disposent que de deux véhicules d'intervention. Ceux-ci sont dans un tel état de vétusté et de dangerosité qu'ils seraient sans aucun doute recalés au contrôle technique obligatoire. Situation cocasse, s'il en est, puisque sur l'agglomération, forte de 250 000 habitants, les véhicules "verbalisateurs" sont en moins bon état que les véhicules "verbalisés". Mais, rapidement, le sourire forcé laisse place à une grimace de colère. Malgré les interventions à répétition, menées par notre organisation, auprès de la hiérarchie locale, du DDSF en place et de son prédécesseur, aucune amélioration n'a été apportée aux conditions élémentaires de sécurité et de travail de nos collègues locaux. Pire, la situation générale s'est encore aggravée. Un rapide état des lieux de la BAC de Lens fait froid dans le dos. Les fonctionnaires ne disposent que



d'un seul ordinateur. Le matériel de bureau manque cruellement. Aucun siège n'est en état normal d'utilisation, les coussins sont défoncés, les dossiers sont absents.

À la bougie !

Il n'existe pas d'éclairage dans la salle d'appel et de rédaction. Nos représentants du personnel ont assisté un soir à une prise de service... à la bougie. Vous avez bien lu, à la bougie ! Selon nos informations, actuellement 18 éclairages au néon, sur 24 potentiellement opérationnels, sont hors service !

Les collègues se plaignent de ne pas disposer de gyrophares en état de fonctionnement dans les véhicules d'intervention. Dès lors, comment peuvent-ils assurer normalement la sécurité des personnes et des biens, quand la leur n'est pas garantie ? Au final, on frise ici la mise en danger d'autrui, celle des policiers et celle des usagers. Il y a violation délibérée et manifeste, de la part de l'Administration, d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence, imposée par la loi ou le règlement, envers ses agents. À moins qu'une cer-

taine hiérarchie n'ait pas osé – ou voulu – faire remonter ces informations revendicatives. Ceci constituerait alors un grave manquement, ou un dangereux dysfonctionnement, au sein même du commissariat.

Léger frémissement...

En attendant que la "défaillance" du DDSF 62 et de son commissaire central ait trouvé un traitement curatif, nos collègues de la BAC, totalement soutenus par notre organisation syndicale, ont entamé ce que pudiquement on appelle "un mouvement d'humeur". Dans la réalité, ils se bornent à exécuter les missions d'assistance et de secours aux victimes. Ils délaissent provisoirement leur mission principale de lutte contre la criminalité. Ils se servent de la main courante informatisée, pour inscrire quotidiennement leur impossibilité matérielle à exécuter certaines tâches. Ils attendent que la sécurité, l'hygiène et les moyens leur soient enfin rendus, à la hauteur de leur motivation et de leur professionnalisme. À l'heure où j'écris ces lignes, après une quinzaine de jours de mutisme et d'immobilisme de l'Administration, il semble qu'un léger frémissement ait réveillé de sa torpeur la direction locale lennoise. Affaire à suivre... ■

Olivier BERTON
Chargé de mission